

# HORLOGERIE ANCIENNE

Depuis 1975 à Angers

Horloges, Pendules, Baromètres à mercure et Bronzes dorés

Monsieur, Madame.....

Le 02 Février 2016



1



2



3



4

## Devis de nettoyage du bronze doré et du marbre sur une pendule et ses deux chandeliers de style Louis XVI

Dépose complète de l'ensemble des attributs décoratifs formant le cabinet de la pendule, ainsi que les deux chandeliers  
Toutes les liaisons filetées en aciers seront démontées afin de préparer l'intervention  
Nettoyage dans plusieurs bains successifs, permettant une révélation en douceur de la dorure d'origine  
Le résultat permettra de faire apparaître les différents aspects de la dorure d'origine  
Chaque élément traité est séché puis vérifié, avant son assemblage sur le cabinet  
Les liaisons filetées en aciers sont graissées  
Solution de remplacement des deux pieds manquants sur l'un des chandeliers

Le choix du nettoyage des dorures selon mon procédé permet de conserver la dorure d'origine, sans en altérer la qualité  
Cette révélation fait apparaître les qualités originales du bronze doré, mais aussi les traces d'usures inhérentes aux manipulations de la pendule au cours de son histoire

## Montant de l'intervention en Euros

La durée de mise en œuvre, la fourniture et le réglage nécessaire à cette intervention sont de.....

Délai : 2<sup>ème</sup> quinzaine de Mars 2016

1 exemplaire à retourner avec votre accord

*Le devis est établi sous réserves d'anomalies importantes qui apparaîtraient lors du démontage complet et qui feraient l'objet d'une information complémentaire préalable*

*En vous remerciant de votre confiance*

**Frédéric FLON**

**Nouvelle adresse : 8 Bis rue Jean Lefrançois 49770 LA MEMBROLLE sur LONGUENEE**

**Tél.02.41.88.53.56.**

**Mobile.06.67.25.52.03.**

**Historique technique et artistique**

**Email : [frederic.flon@wanadoo.fr](mailto:frederic.flon@wanadoo.fr)**

**[www.horlogerie-ancienne-barometre.com](http://www.horlogerie-ancienne-barometre.com)**

**SIRET 335 193 652 00021 RM 49 APE 9525Z**

**Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale**

**TVA NON APPLICABLE ART 293 B DU CGI**